

## I- Les relations extérieures du Canada

Manon Tessier

Volume 25, Number 3, 1994

Les politiques extérieures des États non souverains : convergences et divergences

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703354ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703354ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Tessier, M. (1994). I- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 25(3), 553–573. <https://doi.org/10.7202/703354ar>

# Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec

Manon TESSIER\*

## I – Les relations extérieures du Canada

(avril à juin 1994)

### A — Aperçu général

Du mois d'avril au mois de juin, les échanges bilatéraux du Canada ont été marqués par des événements qui témoignent de la même volonté exprimée précédemment d'intensifier des relations avec certains pays tels que la Chine, la Corée du Sud et l'Afrique du Sud, ou de faire évoluer certains dossiers comme celui de la surpêche en eaux internationales.

L'attention internationale a, quant à elle, été tournée vers le Rwanda où une guerre civile éclata en avril. Ce conflit, de même que ceux en Haïti et en ex-Yougoslavie, s'enlisait toujours en fin de trimestre.

### B — Les politiques de défense

#### 1 – L'OTAN

Le Conseil de l'Atlantique Nord et le Conseil de coopération de l'Atlantique Nord se réunissaient à Istanbul, en Turquie, les 9 et 10 juin, avec un ordre du jour principalement consacré à l'initiative de Partenariat pour la paix et l'adhésion de la Russie à ce projet. Le ministre canadien des Affaires étrangères, qui assistait à ces réunions, appuyait une collaboration stratégique avec ce pays en tant qu'élément clé vers une stabilité et une sécurité accrues en Europe. Les pays membres de l'OTAN donnaient leur aval à cette adhésion et la Russie devenait, le 22 juin, le 21<sup>e</sup> pays à se joindre au Partenariat pour la paix<sup>1</sup>.

---

\* Documentaliste au CQRI.

1. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 114*, 3 juin 1994 et *Communiqué no 130*, 22 juin 1994; *La Presse*, 10 juin 1994, p. B4.

*Revue Études internationales*, volume xxv, n° 3, septembre 1994

## 2 – La visite du Secrétaire américain à la Défense

La poursuite des essais de missiles de croisière au-dessus du territoire canadien figurait au nombre des sujets discutés lors de la visite du Secrétaire américain à la Défense, M. William Perry, à la mi-mai. M. Perry a indiqué à ses partenaires canadiens que les États-Unis n'auraient probablement plus à demander la tenue de tests en raison de l'évolution technologique et de modifications dans les besoins du Pentagone<sup>2</sup>. Lors de son passage au Canada, M. Perry a également discuté de la possibilité d'une intervention en Haïti et de l'avenir du NORAD. Ce dernier point est présentement étudié par le gouvernement canadien dans le cadre de la révision de sa politique étrangère<sup>3</sup>.

## 3 – Autres questions

À la fin d'avril, l'écrasement d'un hélicoptère de type Sea King ravivait le débat entourant le renouvellement de cette flotte d'appareils. Interrogé à la Chambre des communes, le ministre de la Défense précisait qu'une décision serait prise sitôt la révision de la politique de défense complétée<sup>4</sup>. On estime que la flotte existante sera opérationnelle jusqu'en l'an 2000.

Par ailleurs, le ministère de la Défense se proposait de faire passer de 8000 à 15000 les vols à basse altitude de l'OTAN au-dessus du Labrador, si ce projet reçoit l'aval d'un comité environnemental<sup>5</sup>. Le quotidien *Le Devoir* rapportait en avril les résultats d'une étude d'impact qui met en évidence les dommages « majeurs » et « prolongés » causés par ces vols aux caribous et aux oiseaux, menaçant ainsi les territoires de chasse des populations autochtones de la région<sup>6</sup>.

## C — Les politiques économiques et commerciales

Réunis à Washington au sein d'un nouveau comité consultatif, le Groupe financier de l'Amérique du Nord, les ministres des Finances et les gouverneurs des Banques centrales du Canada, des États-Unis et du Mexique annonçaient le 28 avril la création d'un mécanisme trilatéral permanent d'échange de devises et de stabilisation de la monnaie. En vertu de ce nouveau mécanisme, la Banque du Canada haussera à \$1 milliard sa ligne de crédit actuellement fixée à \$200 millions avec le Mexique et reconduira sa ligne de crédit de \$2 milliards avec les États-Unis<sup>7</sup>.

2. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 17 mai 1994, pp. A1-A10; voir aussi Edward GREENSPON, *The Globe and Mail*, 14 mai 1994, p. A4 et *La Presse*, 14 mai 1994, p. G1.

3. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 18 mai 1994, p. A5; *La Presse*, 18 mai 1994, p. B4; *La Presse*, 17 mai 1994, p. B8; *The Ottawa Citizen*, 18 mai 1994, p. A10.

4. *The Globe and Mail*, 29 avril 1994, pp. A1-A6 et 6 mai 1994, p. A4.

5. *La Presse*, 22 avril 1994, p. C11; *The Globe and Mail*, 22 avril 1994, p. A4.

6. Louis-Gilles FRANCOEUR, *Le Devoir*, 28 avril 1994, p. A2.

7. Ministère des Finances, *Communiqué 94-039*, 26 avril 1994; *Le Devoir*, 27 avril 1994, p. B4 et Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 27 avril 1994, pp. B1-B2.

## D — Les politiques d'immigration

La création du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration recevait le 23 juin la Sanction royale<sup>8</sup>. On se rappellera que le projet de loi C-35 regroupait les responsabilités rattachées à l'immigration et à la citoyenneté que plusieurs ministères se partageaient au sein d'un nouveau ministère de l'Immigration à vocation élargie. Ce trimestre marquait également l'annonce du dépôt à l'automne d'un projet de loi sur la révision de la Loi sur la citoyenneté en vigueur depuis 1977<sup>9</sup>. Quelques propositions de révision étaient immédiatement soumises telles que l'élaboration d'une « Charte du citoyen », une simplification accrue du traitement des demandes de citoyenneté afin de contrer l'engorgement du système, et l'élimination du poste de juge de la citoyenneté. De plus, 14 modifications destinées à empêcher l'immigration illégale sont prévues à la Loi canadienne sur l'immigration<sup>10</sup>. Parmi celles-ci, notons l'interdiction d'utiliser le processus de détermination du statut de réfugié pour des criminels reconnus, l'autorisation de saisie de certains documents par les agents d'immigration et l'irrévocabilité d'une décision de la Cour fédérale en matière d'attestation de sécurité. Enfin, des modifications provisoires devaient être apportées au processus de reconnaissance du statut de réfugié dont la demande a déjà été rejetée<sup>11</sup>. Un organisme ministériel central veillera à ce que les agents chargés de la révision prennent en compte des critères tels que les risques encourus lors d'une déportation dans certains pays.

Par ailleurs, un projet pilote de collaboration entre la communauté canadienne-ismaélienne et le gouvernement fédéral était signé le 29 avril afin de favoriser l'établissement au pays de 1500 réfugiés pakistanais<sup>12</sup>. Enfin, le gouvernement canadien se préparait à dépêcher des responsables canadiens dans certaines régions de l'ex-Yougoslavie pour y recueillir des demandes de résidence au Canada. Le ministre Marchi a fait cette déclaration à l'issue de rencontres à Londres et à Genève avec des représentants du Haut-Commissariat aux réfugiés et de la Croix-Rouge internationale<sup>13</sup>.

## E — Organisations et rencontres internationales

### 1 — L'ONU

Du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai, le Canada était l'hôte d'une réunion des Nations Unies sur les activités de maintien de la paix à laquelle participaient des

8. Citoyenneté et Immigration Canada, *Communiqué no 94-54*, 23 juin 1994.

9. Citoyenneté et Immigration Canada, *Communiqué no 94-23*, 14 avril 1994 et *Déclaration*, 14 avril 1994; *The Globe and Mail*, 15 avril 1994, p. A3; Jean DION, *Le Devoir*, 15 avril 1994, p. A4.

10. Citoyenneté et Immigration, *Déclaration no 94-49*, 17 juin 1994; *The Globe and Mail*, 18 juin 1994, p. A5.

11. Citoyenneté et Immigration Canada, *Communiqué no 94-36*, 13 mai 1994 et *Communiqué no 94-36*, 20 mai 1994; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 21 mai 1994, p. A5.

12. Citoyenneté et Immigration Canada, *Communiqué no 94-33*, 3 mai 1994.

13. Paul KORING, *The Globe and Mail*, 9 avril 1994, p. A7.

représentants de 23 pays membres. L'objectif de cette rencontre est de mettre au point une stratégie à long terme pour améliorer cette facette de plus en plus importante de l'activité de l'ONU. À l'issue de cette réunion, trois groupes de travail ont été créés: le premier se penchera sur la direction politique et la définition des mandats, le second sur le commandement militaire et le troisième sur la formation des Casques bleus. Le Canada a l'intention de suivre de près les travaux de ces groupes notamment celui sur la formation et l'entraînement des militaires. Une prochaine réunion est prévue à New York en septembre avant le dépôt de propositions devant l'Assemblée générale des Nations Unies<sup>14</sup>.

D'autre part, soulignons en avril la réélection du Canada pour un troisième mandat consécutif de trois ans à la Commission des droits de l'homme de l'ONU<sup>15</sup>.

## 2 – Le FMI et la Banque mondiale

Les ministres et gouverneurs – dont le ministre canadien des Finances, M. Paul Martin – qui ont participé aux réunions des principaux comités ministériels du FMI et de la BM, les 26 et 27 avril, à Washington, ont pris note avec satisfaction de la conclusion de l'Uruguay Round et des signes de reprise chez certains pays industrialisés. M. Martin a d'ailleurs présenté à ses vis-à-vis un tableau de l'économie canadienne dans lequel il soulignait la chute du taux de chômage, la hausse de l'investissement et une reprise de la consommation<sup>16</sup>.

## 3 – Le GATT

La signature, le 15 avril, de l'Acte final de l'Uruguay Round, qui contient 28 accords et près de 26 000 pages de listes nationales sur les concessions tarifaires et les services, a marqué la fin de cet ambitieux cycle de négociations qui aura nécessité sept années d'âpres discussions. La conclusion de l'Uruguay Round modifie les règles du commerce mondial grâce notamment à la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à l'Accord général sur le commerce mondial (AGSC) et à l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC). Le Canada et ses partenaires commerciaux acceptent d'éliminer tous les droits de douanes dans un certain nombre de secteurs et de réduire du tiers, en moyenne, les autres droits d'ici cinq à dix ans.

Le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, signait ce document au nom du Canada en indiquant qu'Ottawa accepte pleinement le

14. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 83*, 26 avril 1994 et *Déclaration no 94/18*, 29 avril 1994; Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 3 mai 1994, p. A7.

15. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 75*, 20 avril 1994.

16. Ministère des Finances, *Déclaration no 94-038*, 25 avril 1994; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 25 avril 1994, p. B3.

résultat des négociations. Pour sa part, son collègue de l'Industrie, M. John Manley, faisait observer le caractère avantageux de l'Uruguay Round pour l'ensemble des entreprises canadiennes tandis que le ministre de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire, M. Ralph Goodale, qualifiait de « nouveau départ pour l'agriculture canadienne » la réduction graduelle des subventions à l'exportation des produits agricoles<sup>17</sup>.

La signature de l'Acte final ne sera effective qu'après une approbation par le Parlement canadien qui, conformément à « l'engagement unique » accepté par toutes les parties, devra accepter ou rejeter en totalité l'Accord. Quant à l'entrée en vigueur de l'OMC, elle est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 1995, à condition qu'un nombre suffisant de pays ait terminé le processus d'approbation requis par leur législation.

#### 4 – L'OCDE

Les 7 et 8 juin, le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, dirigeait à la réunion ministérielle annuelle de l'OCDE une délégation canadienne également composée du ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, et du ministre du Développement des ressources humaines, M. Lloyd Axworthy<sup>18</sup>. Le ministre Ouellet, dans une allocution intitulée « L'OCDE dans un monde en évolution » appelait l'organisation à focaliser ses énergies sur les priorités du chômage et des échanges commerciaux et à adopter un « esprit d'ouverture » face à l'admission de nouveaux membres. Le Canada encourageait ainsi la présence du Mexique, de la Corée du Sud, de la Pologne, de la Hongrie et des républiques tchèques et slovaques au sein de l'Organisation. Il appuyait également la déclaration de coopération avec la Russie et la proposition du Japon d'élargir la liste des pays admissibles aux programmes du Centre de coopération pour les économies en transition<sup>19</sup>. De son côté, le ministre MacLaren soulignait le rôle que serait appelé à jouer l'OCDE avec la nouvelle Organisation mondiale du Commerce dans la planification du système international commercial<sup>20</sup>.

Par ailleurs, le Secrétaire général de l'OCDE, M. Jean-Claude Paye, était de passage à Ottawa les 21 et 22 avril. M. Paye qui occupe ce poste depuis 10 ans est actuellement en fin de mandat et le Canadien Donald Johnston figure au nombre des candidats pour sa succession<sup>21</sup>.

---

17. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 72*, 15 avril 1994 et *Déclaration no 94/16*, 12 avril 1994 ; voir aussi *FOCUS GATT Bulletin d'information*, no 107, mai 1994, 16p. et *CanadExport*, vol. 12, no 9, 16 mai 1994, pp. 1-6.

18. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 113*, 3 juin 1994.

19. Gouvernement du Canada, *Déclaration no 94/29*, 8 juin 1994 ; Madelaine DROHAN, *The Globe and Mail*, 9 juin 1994, p. B4.

20. Voir Gouvernement du Canada, *Déclaration no 94/30*, 7 juin 1994.

21. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 76*, 20 avril 1994 ; voir aussi Alan FREEMAN, *The Globe and Mail*, 27 avril 1994, pp. A1-A2.

## 5 – L'OEА

La 24<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Organisation des États américains se tenait à Belem, au Brésil, du 5 au 11 juin. En plus de participer aux séances plénières de l'Assemblée, la secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique), Mme Christine Stewart, assistait à la réunion ad hoc des ministres des Affaires étrangères sur Haïti, le 6 juin, et à celle du Dialogue informel des chefs des délégations, le 5 juin. Devant l'Assemblée, l'allocution de Mme Stewart portait sur les priorités du Canada au sein de l'OEА et la réforme de cette institution. Elle recommandait entre autres la tenue d'une réunion d'experts consacrée aux technologies respectueuses de l'environnement, une ratification rapide du Protocole de Managua, un changement majeur de l'Organisation interaméricaine de défense, une réforme du système de dotation de l'OEА, un examen de l'utilité des bureaux nationaux, un renforcement des institutions consacrées aux droits de la personne et, enfin, la mise sur pied d'un comité préparatoire au prochain Sommet des Amériques. Elle lançait aussi un appel en faveur d'une normalisation des relations entre l'OEА et Cuba (cf. section H-3)<sup>22</sup>.

## 6 – La Conférence inaugurale du Pacte sur la stabilité en Europe

La Conférence inaugurale du Pacte sur la stabilité en Europe qui vise à promouvoir la stabilité entre les États d'Europe centrale, orientale et les États baltes et à resserrer leurs liens avec l'Europe de l'Ouest avait lieu, les 26 et 27 mai, à Paris. Le ministre des Affaires étrangères du Canada figurait au nombre des participants. Le Canada qui considère ce Pacte comme un instrument de diplomatie préventive s'inscrivant dans le cadre de la CSCE appuyait la mise en place de tables de négociations régionales qui permettront la discussion de principes de « bon voisinage » basés sur l'inviolabilité des frontières, le respect des minorités, les échanges économiques et la coopération politique. Le gouvernement canadien était ainsi invité à participer à la table de négociation sur les pays baltes<sup>23</sup>. On espère que cette série de négociations débouchera d'ici un an sur la signature officielle du Pacte sur la stabilité en Europe.

## F — Les relations canado-américaines

### 1 – Les relations commerciales

Les questions commerciales furent au cœur des rapports du Canada avec les États-Unis lors de ce trimestre marqué par des négociations presque continues mais infructueuses sur le dossier agricole. En effet, que ce soit en

22. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 108*, 27 mai 1994 et *Déclaration no 94/28*, 7 juin 1994 ; Isabel VINCENT, *The Globe and Mail*, 8 juin 1994, p. A8.

23. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 102*, 19 mai 1994 et *Déclaration no 94/24*, 26 mai 1994 ; *La Presse*, 27 mai 1994, p. B6.

marge des réunions du GATT à Marrakech<sup>24</sup>, de l'OCDE à Paris<sup>25</sup>, ou lors d'entretiens à Washington<sup>26</sup> et Chicago<sup>27</sup>, les ministres canadiens du Commerce international et de l'Agriculture, MM. Roy MacLaren et Ralph Goodale, et leurs vis-à-vis américains, MM. Mickey Kantor et Mike Espy, ne parvenaient pas à trouver un terrain d'entente sur ce dossier. Alors que les États-Unis tentaient toujours de faire porter les négociations sur l'ensemble du dossier incluant le blé dur, l'orge, les produits laitiers et la volaille, la date butoir du 1<sup>er</sup> août s'approchait sans qu'un règlement négocié puisse être obtenu. À cette date, les États-Unis, appliquant l'article 28 du GATT, pourront restreindre les importations de blé dur et d'orge canadiens s'ils jugent que ces céréales font l'objet de subventions. Le Canada a déjà fait savoir qu'il userait de son droit de réplique si un tel geste était posé<sup>28</sup>.

Dans une allocution devant le Conseil des gens d'affaires Canada-États-Unis, le 24 mai, le ministre du Commerce international liait la persistance des litiges commerciaux canado-américains « au relatif manque de conviction avec lequel les États-Unis mettent en œuvre (leur) politique de libre-échange ». Il demandait au gouvernement américain de cesser de céder aux pressions des groupes d'intérêt qui conduisent à un protectionnisme « dévastateur et à si courte vue » et de faire preuve d'un « engagement manifeste » en faveur du libre-échange. Il y va du « succès économique » de nos pays, a-t-il conclu<sup>29</sup>.

Si le dossier agricole relégua au second plan de l'actualité les différends sur le bois d'œuvre et la bière, ceux-ci progressaient néanmoins. Dans le premier cas, le gouvernement américain enclenchait officiellement le 6 avril la procédure de contestation extraordinaire, un geste mal accueilli du côté canadien<sup>30</sup>. Dans le second cas, des consultations permettaient aux deux pays de s'entendre sur de nouvelles modalités d'accès de la bière américaine aux marchés du Québec et de la Colombie-Britannique<sup>31</sup>.

## 2 – Autres questions

En mai, le Canada, ne parvenant pas à s'entendre avec les États-Unis au sujet d'un nouvel accord concernant les quotas de capture de saumon dans le

24. Madelaine DROHAN, *The Globe and Mail*, 14 avril 1994, pp. B1-B2, 15 avril 1994, p. B3 et 16 avril 1994, pp. B1-B3.

25. *The Globe and Mail*, 7 juin 1994, p. B4 et 8 juin 1994, p. B5.

26. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 104*, 19 mai 1994; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 26 mai 1994, p. B3.

27. Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 28 juin 1994, p. B3.

28. *Le Devoir*, 22 avril 1994, p. B5 et 22-23 avril 1994, pp. B1-B3; *The Globe and Mail*, 23 avril 1994, pp. B1-B12.

29. Gouvernement du Canada, *Déclaration no 94/23*, 24 mai 1994; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 25 mai 1994, pp. A1-A2.

30. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 68*, 6 avril 1994; *The Globe and Mail*, 8 avril 1994, p. B3; *Le Devoir*, 14 juin 1994, p. B2.

31. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 89*, 5 mai 1994; *The Globe and Mail*, 6 mai 1994, pp. A1-A2.



Pacifique, décidait de mettre en œuvre des mesures unilatérales de conservation<sup>32</sup>. Il imposait aux bateaux de pêche un tarif de \$1 500 pour l'accès aux eaux canadiennes, ce à quoi se pliaient les pêcheurs américains<sup>33</sup>.

D'autre part, à la fin d'avril, le ministre canadien des Transports, M. Doug Young, rencontrait son homologue américain, M. Frederico Pena, pour discuter de la libéralisation du transport aérien. M. Young se montrait peu favorable à une reprise rapide des négociations dans ce secteur<sup>34</sup>.

## G — Le Canada et l'espace européen

### 1 — Le séjour du Premier ministre en Europe

Le Premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien, se rendait au Royaume-Uni et en France du 2 au 8 juin pour assister aux cérémonies de commémoration du débarquement de Normandie<sup>35</sup>. Les conditions le permettant, M. Chrétien prolongeait son séjour en Europe pour se rendre en ex-Yougoslavie rencontrer les soldats canadiens servant au sein de la FORPRONU (Force de protection des Nations Unies). En compagnie du Chef de l'État-Major du Canada, il s'est d'abord arrêté à Visoko saluer les quelque 800 Casques bleus qui y sont stationnés, puis il s'est rendu à Sarajevo où un entretien avec le Premier ministre bosniaque, M. Hars Silajdzic, s'est déroulé. Les deux dirigeants ont échangé leur vision opposée de l'embargo sur les armes, le Premier ministre canadien se prononçant contre une levée de l'interdiction et son interlocuteur en faveur de celle-ci. M. Chrétien a aussi évoqué la possibilité de retirer les soldats canadiens si aucune progression dans les négociations de paix n'était obtenue ou encore si l'embargo était levé. Il avait d'ailleurs discuté de ce point avec le Président américain et d'autres dirigeants occidentaux en marge des célébrations entourant le cinquantième anniversaire du jour J<sup>36</sup>.

### 2 — Autres séjours de ministres canadiens en Europe

Au début de juin, M. Roy MacLaren, le ministre du Commerce international, se rendait à Helsinki pour signer un amendement au Protocole d'entente sur la sécurité sociale entre le Canada et la Finlande. Il se dirigeait ensuite vers Bruxelles pour un entretien avec le vice-président de la Commission des Communautés européennes, M. Leon Brittan. Cette visite s'inscrit dans le contexte de l'Accord cadre de coopération entre le Canada et la CE. Puis, après avoir assisté à la réunion de l'OCDE, M. MacLaren présidait à Paris les travaux

32. *Le Soleil*, 28 mai 1994, p. B1 ; *The Globe and Mail*, 28 mai 1994, p. B18.

33. Miro CERNETIC, *The Globe and Mail*, 10 juin 1994, pp. A1-A4 et 17 juin 1994, p. A4.

34. *Le Devoir*, 30 avril-1<sup>er</sup> mai 1994, p. A4.

35. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 12 mai 1994 ; *The Ottawa Citizen*, 3 juin 1994, p. A6.

36. *La Presse*, 8 juin 1994, p. B8 et 10 juin 1994, p. B4 ; Murray CAMPBELL, *The Globe and Mail*, 8 juin 1994, p. A8 et 10 juin 1994, pp. A1-A11.

de clôture de la Commission mixte Canada-France, le 9 juin<sup>37</sup>. Notons aussi le passage en France d'un autre ministre canadien. Il s'agit du ministre des Affaires étrangères qui rencontrait à la fin mai son homologue français, M. Alain Juppé, et le ministre chargé de la Francophonie, M. Jacques Toubon<sup>38</sup>. M. Ouellet était venu assister à Paris à la conférence sur la stabilité en Europe.

### 3 – Le conflit en ex-Yougoslavie

Le 10 avril, des avions américains de l'OTAN effectuèrent un raid aérien sur les forces serbes lesquelles, en dépit des mises en garde de l'ONU, poursuivaient leur progression vers la ville musulmane de Gorazde. Le gouvernement canadien a appuyé le geste de l'OTAN qui, selon lui, est une action justifiée contre l'attaque d'une région considérée comme une zone de sécurité par l'ONU<sup>39</sup>. Dans les jours qui suivirent, de nombreux militaires de l'ONU, dont une quinzaine de Casques bleus canadiens en mission près de Visoko, étaient appréhendés par les Serbes et retenus contre leur gré<sup>40</sup>. Cette affaire était suivie de très près par les autorités canadiennes et après d'intenses négociations les militaires canadiens furent libérés quatre jours plus tard<sup>41</sup>. Cet incident n'était pas un fait isolé puisque quarante-huit heures plus tard un autre groupe de soldats canadiens fut également retenu, mais pour une période de temps beaucoup plus courte<sup>42</sup>.

Le 21 avril, le Parlement canadien était convoqué pour un débat d'urgence afin de considérer la requête de l'ONU d'étendre les raids aériens de l'OTAN à la totalité des zones d'exclusion désignées. Le ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Défense et une majorité de députés se sont alors résignés à adopter une approche plus ferme en dépit des répercussions possibles pour la sécurité des troupes sur le terrain<sup>43</sup>. À l'issue de ce débat, d'une réunion spéciale du caucus libéral et d'une consultation auprès des alliés, le gouvernement canadien acceptait officiellement d'appuyer les bombardements élargis de l'OTAN. Le Canada, la France et la Grande-Bretagne auront néanmoins la possibilité d'user d'un droit de veto si les forces au sol semblent menacées<sup>44</sup>.

Par ailleurs, le Canada maintenait sa position à l'égard de l'embargo sur les armes en dépit des demandes de levée de la part du vice-président

37. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 111*, 2 juin 1994.

38. Michel DOLBEC, *Le Devoir*, 26 mai 1994, p. A5.

39. *The Globe and Mail*, 12 avril 1994, pp. A1-A10; *La Presse*, 12 avril 1994, p. E1.

40. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no NR-94.020*, 14 avril 1994; Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 15 avril 1994, pp. A1-A10; Paul KORING, *The Globe and Mail*, 15 avril 1994, pp. A1-A2.

41. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 15 avril 1994, p. A8 et 16 avril 1994, p. A12; Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 18 avril 1994, pp. A1-A8.

42. *The Globe and Mail*, 20 avril 1994, p. A1.

43. *La Presse*, 22 avril 1994, p. B1; Jeff SALLOT et Edward GREENSPON, *The Globe and Mail*, 21 avril 1994, p. A8 et 22 avril 1994, pp. A1-A2; Jean DION, *Le Devoir*, 22 avril 1994, pp. A1-A2; *The Ottawa Citizen*, 22 avril 1994, p. A1.

44. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 23 avril 1994, p. A11.

bosniaque, M. Ejup Ganic<sup>45</sup>, et du Premier ministre de Bosnie, M. Hars Silajdzic<sup>46</sup>. Le premier ministre Chrétien réitéra également cette position après le vote du Congrès américain en faveur d'une levée de l'embargo<sup>47</sup>. De même, le Canada n'a pas l'intention d'augmenter son contingent militaire en ex-Yougoslavie ou de modifier à court terme le mandat de sa mission<sup>48</sup>.

#### 4 – La surpêche

Le Canada montrait de nouveau sa détermination dans le dossier de la surpêche en tentant d'assurer la protection des ressources halieutiques au-delà de sa juridiction des 200 milles marins. En avril, il arraisonna et porta des accusations contre un bateau d'origine canadienne battant pavillon panaméen, le Kristina Logos<sup>49</sup>, puis le 10 mai, il déposa un projet de loi sur cette question à la Chambre des communes<sup>50</sup>. Ce projet de loi permettrait aux autorités canadiennes d'arraisonner, d'arrêter les membres d'équipages et de saisir la marchandise des navires qui se livrent à la surpêche dans les eaux internationales au large de Terre-Neuve. En vertu de ce projet de loi, le Canada lancerait un programme de surveillance des bateaux de complaisance ou apatrides qui sillonnent cette région en faisant fi des mesures de conservation de l'OPANO (Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest). Alléguant l'urgence de la protection des espèces, le Canada demande ainsi à la Cour internationale de justice une dérogation « temporaire » et « limitée » qui ne remet pas en cause la juridiction ou la compétence de la Cour de La Haye.

Le geste canadien n'était pas bien accueilli par le Commissaire des Pêches de la CE, M. Vannis Paleokrassas, qui estima contraire au droit international la législation canadienne<sup>51</sup>. Les ministres des Pêches de l'Union européenne, à l'exception de celui de la Grande-Bretagne, adoptèrent la même position dans un communiqué conjoint émis en juin<sup>52</sup>. Aucun arraisonnement n'avait lieu en fin de trimestre et le ministre des Pêches, M. Brian Tobin, se réjouissait en juin du fait que des récentes inspections ne détectaient plus la présence de bateaux suspects dans la région<sup>53</sup>.

45. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 20 avril 1994, p. A7.

46. *La Presse*, 10 juin 1994, p. B4; Murray CAMPBELL, *The Globe and Mail*, 10 juin 1994, pp. A1-A11.

47. *La Presse*, 15 juin 1994, p. B3.

48. Jean DION, *Le Devoir*, 23-24 avril 1994, pp. A1-A12; *La Presse*, 23 avril 1994, p. G1.

49. *The Globe and Mail*, 4 avril 1994, pp. A1-A2, 5 avril 1994, p. A4, 6 avril 1994, p. A4 et 6 avril 1994, p. A20.

50. *La Presse*, 11 mai 1994, p. B1, *Le Devoir*, 11 mai 1994, p. A5; *The Globe and Mail*, 11 mai 1994, pp. A1-A2.

51. *The Globe and Mail*, 7 juin 1994, p. B4.

52. *The Globe and Mail*, 11 juin 1994, p. A4.

53. *The Globe and Mail*, 1<sup>er</sup> juin 1994, p. A4.

## 5 – L'Estonie

De passage à Ottawa, le ministre estonien des Affaires étrangères, M. Juri Luik, signait avec son homologue canadien, M. André Ouellet, un accord en matière de commerce qui fixera les règles relatives aux relations commerciales entre les deux pays. En vertu de cet accord, chacune des deux parties octroie à l'autre le traitement de la nation la plus favorisée. Outre le commerce, les discussions du ministre ont aussi porté sur l'assistance technique, le maintien de la paix et les pêches<sup>54</sup>.

## H — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

### 1 – Les séjours de ministres canadiens en Amérique latine

Du 6 au 12 avril, la secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique), Mme Christine Stewart, effectuait une tournée au Salvador et au Guatemala avant d'assister à Guadalajara, au Mexique, à la réunion annuelle de la Banque interaméricaine de développement<sup>55</sup>. À quelques jours du deuxième tour de scrutin des élections salvadoriennes que le Canada suit avec attention, Mme Stewart s'entretenait avec le président Alfredo Cristiani et des membres de la Mission d'observation des Nations Unies au Salvador. Au Guatemala, la ministre avait une rencontre avec le président Ramiro de Leon Carpio et l'ombudsman des droits de la personne, M. Mario Garcia LaGuardia. L'Accord sur les droits de la personne, signé le 29 mars, et l'assassinat, le 3 avril, du président de la Cour constitutionnelle du Guatemala ont figuré parmi les principaux sujets de discussion. Mme Stewart annonçait aussi lors de ce séjour qu'un million et demi de dollars sera accordé pour appuyer les institutions démocratiques de ce pays<sup>56</sup>.

La ministre devait retourner dans l'hémisphère sud au début de juin alors que des visites en Équateur et en Colombie avaient été prévues. Un examen de l'état des relations bilatérales avec ces pays, l'actualité régionale et la visite de projets de développement de l'ACDI devaient figurer à l'agenda de la ministre<sup>57</sup>.

La Colombie recevait de plus une mission commerciale dirigée, du 16 au 19 mai, par le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren. Le ministre eut alors des entretiens sur l'ouverture du marché colombien aux exportations canadiennes de produits et de services de haute technologie à valeur ajoutée et sur un éventuel accord de protection des investissements étrangers<sup>58</sup>.

54. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 132*, 24 juin 1994.

55. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 66*, 5 avril 1994.

56. ACDI, *Communiqué no 94-13*, 8 avril 1994; *Le Devoir*, 9-10 avril 1994, p. A7.

57. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 107*, 27 mai 1994.

58. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 97*, 11 mai 1994.

## 2 – L'Argentine

En compagnie d'une importante délégation de gens d'affaires, le Président argentin, M. Carlos Saul Menem, était reçu le 20 juin pour une visite officielle de trois jours. L'amélioration des relations commerciales entre l'Argentine et le Canada figurait en tête de liste des objectifs de cette visite mais le fait marquant du séjour de M. Menem fut la signature d'un accord de coopération nucléaire civile. L'Argentine qui possède depuis 1973 un réacteur nucléaire canadien songerait à en acquérir de nouveaux<sup>59</sup>.

## 3 – Cuba

En juin, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'OEA, le Canada lançait un appel en faveur de la fin de la mise au ban de Cuba et demandait aux pays membres d'appuyer « un processus de changement qui soit positif et ordonné<sup>60</sup> ». Quelques jours plus tard, le gouvernement canadien confirmait la reprise imminente de son assistance humanitaire et de l'aide au développement vers ce pays<sup>61</sup>. Celles-ci, cependant, ne seront accordées qu'à des organismes non gouvernementaux. Rappelons qu'Ottawa avait suspendu son aide au développement en 1978 à la suite de l'implication militaire cubaine en Angola. Cette annonce coïncida avec le passage à La Havane, les 19, 20 et 21 juin, de la secrétaire d'État, Mme Christine Stewart, qui, invitée à titre de conférencière par la revue britannique *The Economist*, profitait de l'occasion pour rencontrer des représentants du gouvernement cubain<sup>62</sup>.

## 4 – Haïti

Appelé à commenter les propos du Président américain sur la possibilité d'une intervention armée pour chasser la junte haïtienne, le ministre des Affaires étrangères du Canada déclarait toujours privilégier l'imposition d'un embargo pour infléchir les militaires<sup>63</sup>. Il était ainsi favorable aux résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU<sup>64</sup>, le 6 mai, et de celle de l'OEA, le 6 juin, en faveur d'un renforcement des sanctions contre Haïti. Le Canada suspendait tous ses vols commerciaux à destination de l'île le 10 juin<sup>65</sup> et la possibilité d'interdire les transactions financières ou de rappeler une partie du personnel diplomatique était à l'étude. En mer, l'embargo naval s'est poursuivi et l'on

59. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 15 juin 1994; *Le Devoir*, 22 juin 1994, p. A5; Alana MITCHELL, *The Globe and Mail*, 22 juin 1994, p. A7; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 21 juin 1994, p. A2.

60. Gouvernement du Canada, *Déclaration no 94/28*, 7 juin 1994; Isabel VINCENT, *The Globe and Mail*, 8 juin 1994, p. A8.

61. *Le Devoir*, 21 juin 1994, p. A4; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 21 juin 1994, p. A7.

62. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 116*, 7 juin 1994; Gouvernement du Canada, *Déclaration no 94/32*, 20 juin 1994.

63. *La Presse*, 5 mai 1994, p. C7; *The Gazette*, 5 mai 1994, p. A11.

64. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 92*, 6 mai 1994.

65. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 120*, 10 juin 1994; Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 11 juin 1994, pp. A1-A9; *Le Devoir*, 11-12 juin 1994, p. A10.

estime que 1300 appels et 170 arraisonnements ont été effectués par les navires canadiens entre octobre 1993 et mai 1994<sup>66</sup>.

À la fin du trimestre, un mois après la nomination d'Émile Jonassaint à la présidence haïtienne, la situation était tendue en Haïti et les militaires déclaraient l'état d'urgence. Avec la suspension des vols aériens, le Canada recommandait à ses ressortissants de quitter Haïti avant le 25 juin<sup>67</sup>.

## I — Le Canada et le Moyen-Orient

### 1 – Les négociations de paix au Moyen-Orient

La signature, le 4 mai, entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine, de l'Accord sur l'autonomie palestinienne à Gaza et Jéricho et les efforts qu'elle a exigés n'était pas sans être salué par le gouvernement canadien<sup>68</sup>. Celui-ci présidait quelques jours plus tard une réunion du Groupe de travail multilatéral sur les réfugiés et annonçait à ce moment une contribution de \$3,62 millions à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)<sup>69</sup>.

### 2 – La mission commerciale du ministre du Commerce international

Afin d'élargir les débouchés commerciaux offerts aux sociétés canadiennes qui transigent dans la région, le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, a piloté du 25 au 29 avril une mission commerciale au Koweït et en Arabie saoudite. Au Koweït, des achats sont attendus dans les secteurs de l'équipement pétrolier, des télécommunications et des ventes d'armements militaires tandis qu'en Arabie saoudite la mise en place d'une ligne de crédit de \$1 milliard proposée par le Canada pourrait favoriser divers projets de coentreprises<sup>70</sup>.

## J — Le Canada et l'Afrique (sud du Sahara)

### 1 – L'Afrique du Sud

Mme Christine Stewart, la secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) prenait la tête d'une délégation de 12 observateurs électoraux qui arrivaient en Afrique du Sud le 18 avril afin de suivre le déroulement de la dernière semaine de la campagne électorale et la tenue du scrutin<sup>71</sup>. Outre ceux-ci, environ

66. *Bulletin du Commandement maritime*, vol. 3, no 2, mai 1993, p.1.

67. Stéphane BAILLARGEON, *Le Devoir*, 14 juin 1994, pp. A1-A10; Manon CORNELIER, *La Presse*, 15 juin 1994, p. B3.

68. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 87*, 4 mai 1994.

69. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 96*, 11 mai 1994.

70. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 78*, 21 avril 1994; *La Presse*, 26 avril 1994, p. B4; Afshin MOLAVI, *The Globe and Mail*, 27 avril 1994, p. B3.

71. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 70*, 8 avril 1994; Clément TRUDEL, *Le Devoir*, 23-24 avril 1994, p. A9.

75 Canadiens prenaient part à la Mission des Nations Unies en Afrique du Sud, cinq autres se joignaient au Groupe d'observation du Commonwealth tandis qu'une soixantaine participaient aux activités d'observations d'organisations non gouvernementales. Le résultat de ces élections historiques recevait l'aval de la communauté internationale<sup>72</sup> et le Premier ministre canadien unissait sa voix à celles de plusieurs autres dirigeants pour adresser ses félicitations au Président élu, M. Nelson Mandela<sup>73</sup>. Il dépêchait la vice-première ministre, Mme Sheila Copps, aux cérémonies d'investiture présidentielle, le 10 mai.

Les répercussions des élections étaient immédiates et, la même journée, le Canada accordait aux exportations sud-africaines le tarif de préférence général<sup>74</sup> et remplaçait, quelques jours plus tard, l'Afrique du Sud sur la liste des pays admissibles à une aide bilatérale gouvernementale<sup>75</sup>. Les semaines qui suivirent virent aussi l'Afrique du Sud être réadmise, après 33 ans d'absence, au sein du Commonwealth, ce qui signifie sur le plan diplomatique que l'ambassade du Canada dans ce pays redeviendra un haut-commissariat tout comme l'ambassade de l'Afrique du Sud à Ottawa<sup>76</sup>.

## 2 – Le conflit au Rwanda

Le Rwanda sombra dans la guerre civile le 6 avril après que le président du pays, M. Juvénal Habyarimana et son homologue burundais, M. Cyprien Ntaryamira, furent tués dans l'attentat de leur avion au-dessus de l'aéroport de Kigali<sup>77</sup>. Tout au long des semaines qui suivirent, l'opinion publique internationale assista à l'intensification des massacres ethniques sans qu'aucun cesse-le-feu ne puisse être imposé.

À l'instar d'autres pays, le Canada procéda à l'évacuation de ses ressortissants, une opération rendue difficile par la violence des combats dans la capitale<sup>78</sup>. Devant la détérioration de la situation, la Mission d'assistance des Nations Unies au Rwanda, dirigée par le major-général canadien Roméo Dallaire, réclama l'envoi de troupes additionnelles, un appel auquel le Canada répondit en acceptant de fournir une unité de 350 militaires spécialisés en communication<sup>79</sup>. Deux avions canadiens participèrent également à des vols

72. Voir Gouvernement du Canada, *Communiqué no 85*, 1<sup>er</sup> mai 1994.

73. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 5 mai 1994; *Le Devoir*, 11 mai 1994, p. A7.

74. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 95*, 10 mai 1994.

75. ACDI, *Communiqué no 94-20*, 26 mai 1994; *Le Devoir*, 27 mai 1994, p. A9.

76. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 110*, 31 mai 1994; Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 2 juin 1994.

77. Voir Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 7 avril 1994.

78. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 69*, 8 avril 1994; *Le Devoir*, 9-10 avril 1994, pp. A1-A12; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 9 avril 1994, pp. A1-A2; *Le Devoir*, 12 avril 1994, p. A6.

79. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 127*, 21 juin 1994; Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 14-15 mai 1994, p. A8; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 2 juin 1994, pp. A1-A9A et 22 juin 1994, p. A2; *La Presse*, 2 juin 1994, p. E1.

d'évacuation ou de ravitaillement et l'on estime qu'entre le 10 avril et le 20 juin, 730 tonnes de vivres et de matériel ont été livrés et 1995 passagers transportés par ce moyen<sup>80</sup>.

Sur le plan humanitaire, l'ACDI versait près de \$11 millions en aide alimentaire et en assistance aux réfugiés durant le trimestre<sup>81</sup>. De plus, les autorités canadiennes se préparaient à accueillir une vingtaine d'orphelins rwandais mais l'intensification de la guerre empêchait toujours en fin de trimestre de mener à bien cette opération<sup>82</sup>.

D'autre part, en mai, le Canada demandait et obtenait la convocation d'urgence de la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Un rapporteur spécial, M. René Degni Segui, fut alors chargé d'enquêter sur les violations des droits de la personne commises durant ce conflit<sup>83</sup>.

## K — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

### 1 – La Chine

Les contacts de haut niveau entre dirigeants chinois et canadiens furent encore nombreux ce trimestre. Parmi ceux-ci, notons le passage à Ottawa de M. Wu Bangguo, membre du Politburo chinois<sup>84</sup>, la visite pancanadienne du vice-premier ministre chinois du 18 au 27 avril<sup>85</sup> et le séjour du Gouverneur général et du ministre de l'Agriculture du Canada en Chine du 24 avril au 3 mai<sup>86</sup>. La visite du vice-premier ministre Zou Jiahua, axée principalement sur les relations économiques, permettait aussi un échange de vues sur d'autres aspects de la relation sino-canadienne et un porte-parole du ministère des Affaires extérieures confirmait que le Premier ministre canadien avait abordé la question des droits de la personne avec M. Zou. Cette délicate question a aussi été évoquée en termes larges par le Gouverneur général lors de son entretien avec le Président chinois, M. Jiang Zemin, mais que ce soit à Beijing, Shanghai ou Guangdong, les deux représentants canadiens ont, tout au long de leur voyage, surtout fait valoir l'expertise canadienne dans les échanges technologiques et le secteur agro-alimentaire.

80. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 94-019*, 11 avril 1994 et *Communiqué no 94-023*, 22 avril 1994; Gouvernement du Canada, *Communiqué no 127*, 21 juin 1994; voir aussi *La Presse*, 6 mai 1994, p. A12 et Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 21 mai 1994, p. A4.

81. ACDI, *Communiqué no 94-15*, 2 mai 1994 et *Communiqué no 94-17*, 12 mai 1994 et *Communiqué no 94-19*, 25 mai 1994; *The Globe and Mail*, 21 mai 1994, p. A4.

82. Huguette YOUNG, *Le Devoir*, 15 juin 1994, p. A5; *La Presse*, 23 juin 1994, p. E4.

83. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 93*, 6 mai 1994 et *Communiqué no 106*, 27 mai 1994; *Le Devoir*, 11 mai 1994, p. A7.

84. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 1<sup>er</sup> juin 1994, p. A6.

85. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 73*, 15 avril 1994; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 28 avril 1994, pp. A1-A2; Gail LEM, *The Globe and Mail*, 23 avril 1994, p. B3.

86. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 79*, 22 avril 1994 et *Communiqué no 86*, 2 mai 1994; *Le Devoir*, 26 avril 1994, p. A5.



En mai, lors d'une allocution, le ministre des Affaires étrangères apportait des précisions sur les principes qui guident la conduite du gouvernement canadien dans la normalisation de sa relation avec la Chine<sup>87</sup>. M. Ouellet qualifiait alors de « complexe, évolutive et sérieuse » cette relation qui « transcende de beaucoup la simple opposition entre commerce et droits de la personne ». Le Canada espère, dans la mesure de son influence, amener la société chinoise à adopter un comportement démocratique par des « contacts méthodiques et diversifiés basés sur le partenariat économique, le développement durable, la paix et la sécurité et les droits de la personne ». Dans cette perspective, le gouvernement canadien prendra des mesures pour établir un « partenariat économique qui soit source d'emploi et de prospérité » dans les deux pays et ce, notamment par des missions commerciales et un appui en faveur de l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce. Des mesures seront également prises dans le domaine de la coopération environnementale telle la mise à jour du Programme bilatéral d'aide au développement, et dans le domaine de la sécurité régionale où, sur ce plan, le Canada rencontrera des responsables chinois pour discuter de non-prolifération des armes nucléaires et de l'interdiction des essais nucléaires. Enfin, le Canada continuera de communiquer par « le dialogue » et non par la « confrontation » ses préoccupations au sujet des droits humains et dénoncera « toute violation flagrante de ces droits ».

Dans les jours suivants cette allocution, le gouvernement chinois procéda à l'essai d'une bombe nucléaire, un geste immédiatement condamné par plusieurs pays dont le Canada. L'ambassadeur de la Chine à Ottawa fut convoqué pour recueillir les objections canadiennes<sup>88</sup>.

## 2 – La Corée du Sud

L'élan donné par la récente visite du ministre MacLaren à Séoul au « partenariat privilégié » entre le Canada et la Corée du Sud s'est poursuivi ce trimestre par la visite d'État, du 21 au 25 avril, du Gouverneur général et du ministre de l'Agriculture du Canada. Le fait marquant de ce séjour fut la rencontre entre le gouverneur général Hnatyshyn et le président Kim Young-Sam. Les deux hommes ont alors discuté des inquiétudes soulevées par le programme nucléaire nord-coréen. M. Hnatyshyn a aussi profité de l'occasion pour confirmer que le Canada lèvera l'exigence du visa de visiteur pour les citoyens sud-coréens afin de favoriser les échanges culturels et commerciaux entre les deux pays. Le ministre de l'Agriculture a, quant à lui, demandé à ses vis-à-vis une réduction des tarifs douaniers sur certains produits agricoles canadiens<sup>89</sup>.

87. Gouvernement du Canada, *Déclaration no 94/25*, 31 mai 1994 ; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 1<sup>er</sup> juin 1994, p. A6.

88. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 119*, 10 juin 1994 ; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 11 juin 1994, p. A9.

89. *Bulletin North Asia/Asie du Nord*, vol. VII, no 17, 29 avril 1994, p. 5 ; Citoyenneté et Immigration Canada, *Communiqué no 94-25*, 21 avril 1994 et *Communiqué no 94-29*, 2 mai 1994 ; *Le Devoir*, 22 avril 1994, p. A21.

### 3 – Hong Kong

Après la Corée du Sud et la Chine, le Gouverneur général du Canada et le ministre de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire, M. Ralph Goodale, se sont ensuite rendus en visite officielle à Hong Kong du 29 avril au 2 mai. Pendant ce séjour, M. Hnatyshyn a rencontré le Gouverneur britannique de Hong Kong, M. Chris Patten, et prononcé des discours devant les membres du Conseil législatif, des membres de l'association sino-canadienne et des participants à la Semaine des investissements Canada-Hong Kong-Chine. Une cérémonie en l'honneur des soldats canadiens qui ont défendu cette colonie durant la Seconde Guerre mondiale a complété les engagements officiels du Gouverneur général<sup>90</sup>.

Pour sa part, le ministre Goodale a participé avec les gens d'affaires qui l'accompagnaient à plusieurs rencontres à caractère économique. La création d'entreprises conjointes avec Hong Kong et la promotion des produits agro-alimentaires canadiens ont dominé ces entretiens.

### 4 – Le Viêt Nam

Des accords de développement et de coopération économique ont été signés le 22 juin entre le Canada et le Viêt Nam. Parmi les principaux domaines qui y sont identifiés, notons l'énergie, les ressources naturelles, les télécommunications, la technologie de l'information, l'agriculture, la transformation des aliments, la construction, les transports et l'aérospatiale. La cérémonie de signature qui réunissait le président du Comité national de planification, M. Do Quoc Sam, et le secrétaire d'État (Asie-Pacifique), M. Raymond Chan, s'est tenue pendant la visite du vice-premier ministre vietnamien, M. Phan Van Khai. Du 15 au 22 juin, M. Khai a rencontré de nombreux ministres fédéraux et provinciaux et visité plusieurs entreprises canadiennes, ce qui lui permettra d'évaluer des avenues possibles d'échanges commerciaux avec le Canada<sup>91</sup>.

## L — Les politiques dans le Grand Nord arctique

Le 30 avril, le ministre des Affaires étrangères consacrait un discours à la politique canadienne dans la région arctique. « Le Nord, a-t-il dit, doit faire partie de notre politique étrangère, car les enjeux et les intérêts du Canada y sont des plus importants pour sa souveraineté et sa sécurité<sup>92</sup>. » Le gouvernement canadien est déterminé à préserver sa souveraineté dans l'Arctique mais n'entend pas interdire l'accès à ses eaux territoriales aux navires qui en feront la demande et qui respecteront les lois canadiennes.

90. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 84*, 27 avril 1994.

91. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 122*, 13 juin 1994 et *Communiqué no 129*, 22 juin 1994.

92. Gouvernement du Canada, *Déclaration no 94/19*, 30 avril 1994; Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 2 mai 1994, p. A2.

Les menaces qui pèsent sur l'Arctique, a-t-il poursuivi, sont d'ordre mondial et les solutions ne peuvent être atteintes que dans un cadre multilatéral. Dans cette perspective, le Canada propose la création d'un Conseil de l'Arctique qui comprendra des représentants de tous les États circumpolaires et des populations autochtones concernées. Il créera également un poste d'ambassadeur aux Affaires circumpolaires qui relèvera du ministère des Affaires étrangères. Sitôt l'examen de la politique étrangère complétée, des actions plus précises seront annoncées dans les domaines de la prévention de la pollution, du développement économique durable et de la préservation des modes de vie traditionnels des peuples autochtones.

#### M — Chronologie thématique\*

##### *Séjour asiatique du ministre du Transport*

10-22 avril :

M. Douglas Young, ministre du Transport, séjourne au Vietnam et en Malaysia. Il fait précéder ses visites officielles par une escale privée de quatre jours à Taiwan. (*Bulletin North Asia/Asie du Nord*, vol. VII, no 15, 15 avril 1994; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 8 juin 1994, pp. A1-A2).

##### *Réunion environnementale internationale*

25 avril au 4 mai :

L'ambassadeur à l'Environnement, M. John Fraser, et le secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, représentent le Canada à la Conférence mondiale des Nations Unies sur le développement durable des petits États insulaires en développement qui se tient à la Barbade. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 82*, 25 avril 1994).

##### *Le Canada et le Pakistan*

26-27 avril :

L'ACDI fournit plus de la moitié des quarante millions de doses de vaccin anti-poliomyélite dans le cadre des journées nationales d'immunisation organisées par le gouvernement pakistanais. En mai, elle appuie une firme canadienne pour un projet de formation professionnelle destiné aux femmes de ce pays. (ACDI, *Communiqué no 94-14*, 26 avril 1994 et *Communiqué no 94-18*, 20 mai 1994).

##### *Négociations de conventions fiscales*

mai :

Le ministère des Finances annonce qu'il tiendra des négociations en vue de conclure des conventions fiscales sur le revenu avec l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, le Kazakhstan, l'Ukraine et l'Afrique du Sud. La Convention fiscale entre le Canada et la Hongrie est modifiée le 3 mai.

\* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

(Ministère des Finances, *Communiqué no 94-043*, 5 mai 1994, *Communiqué no 94-042*, 5 mai 1994 et *Communiqué no 94-046*, 13 mai 1994).

*Le Canada, hôte du G7 en 1995*

11 mai :

On apprend que la ville d'Halifax, en Nouvelle-Écosse, a été choisie pour accueillir le Sommet économique du G7 en novembre 1995. (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 11 mai 1994 ; *Le Devoir*, 12 mai 1994, p. B2 ; *The Globe and Mail*, 12 mai 1994, pp. A1-A2).

*Les élections multipartites au Malawi*

20 mai :

Le Canada félicite les Malawiens pour le succès, le 17 mai, de leurs élections présidentielles et parlementaires, les premières en 30 ans. On se rappellera que le Canada a fourni un appui technique et dépêché des observateurs pour cet événement. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 105*, 20 mai 1994).

*La situation en Crimée*

7 juin :

Le ministre des Affaires étrangères du Canada écrit à son homologue ukrainien, M. Anatoliy Zlenko, une lettre dans laquelle il réaffirme l'appui du Canada à la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine de même qu'à une solution négociée pour la délicate question de la Crimée. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 115*, 7 juin 1994).

*Le retrait de la Corée du Nord de l'AIEA*

15 juin :

Par voie de communiqué, le Canada déplore le retrait de la Corée du Nord de l'Agence internationale de l'énergie atomique et déclare appuyer l'imposition par l'ONU d'éventuelles sanctions. Le Canada s'est aussi impliqué dans ce dossier en étant coauteur de la résolution du 10 juin du Conseil d'administration de l'AIEA qui déclare que ce pays a manqué à ses obligations internationales. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 123*, 15 juin 1994 ; *The Globe and Mail*, 15 juin 1994, p. A8).

*La guerre civile au Yémen*

23 juin :

Le gouvernement canadien appelle les parties en cause à se conformer à la résolution 924 du Conseil de Sécurité de l'ONU qui réclame un cessez-le-feu. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 131*, 23 juin 1994).

*Escalade des hostilités en Angola*

24 juin :

L'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) est de nouveau réprimandée par le Canada pour son obstruction à la conclusion d'un accord de paix. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 133*, 24 juin 1994).

*Accueil de dignitaires étrangers :*

16 avril : Le premier ministre Jean Chrétien reçoit le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors. (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 13 mars 1994).

24-26 avril : Dans le cadre d'une visite de travail, le Secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique, M. Jean-Louis Roy, est informé des orientations du nouveau gouvernement envers la Francophonie et fait le bilan du travail accompli sous son mandat depuis 1989. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 77*, 21 avril 1994).

25-26 avril : Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Nouvelle-Zélande, M. Donald McKinnon, est attendu à Ottawa pour plusieurs séances de travail avec des ministres canadiens sur des sujets d'intérêts communs. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 80*, 22 avril 1994).

9 au 11 mai : M. Cornelio Sommaruga, le président du Comité international de la Croix-Rouge, est de passage au Canada où il rencontre notamment le Premier ministre canadien. Il livre un message en faveur d'une distinction claire entre les opérations d'aide humanitaire et les actions militaires de maintien de la paix. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 94*, 9 mai 1994 ; Marie-Claude LORTIE, *La Presse*, 11 mai 1994, p. D20).

9 mai : La représentante permanente des États-Unis aux Nations Unies, Mme Madeleine Albright, effectue une visite à Ottawa pour discuter de dossiers dont le Canada et les États-Unis sont saisis à l'ONU. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 91*, 5 mai 1994).

30 mai au 1<sup>er</sup> juin : Mme Nafis Sadik, directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP), s'entretient avec des représentants canadiens des préparatifs de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) qui se tiendra au Caire du 5 au 13 septembre. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 109*, 27 mai 1994).

6 au 9 juin : La première visite au Canada d'un ministre des Relations extérieures de Mongolie est marquée par la signature d'un traité commercial entre le Canada et la Mongolie. M. Tserenpiliin Gombosuren et M. Raymond Chan, secrétaire d'État (Asie-Pacifique) signent ce document au nom de leur gouvernement respectif. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 112*, 3 juin 1994).

9 et 10 juin : Le ministre de l'Industrie et du Commerce tchèque, M. Vladimir Dlouhy, séjourne au pays afin de donner un nouvel élan aux investissements et aux échanges commerciaux avec le Canada. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 117*, 9 juin 1994 ; Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 20 juin 1994, p. B2)

19 au 21 juin : Le ministre des Affaires étrangères de Croatie, M. Mate Granic, est au Canada où il discute de la situation dans l'ancienne Yougoslavie avec des ministres canadiens et des membres de la communauté croate. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 125*, 17 juin 1994).

## II – Les relations extérieures du Québec

(avril à juin 1994)

### A — Aperçu général

L'Assemblée nationale mettait fin le 17 juin à l'une de ses plus longues sessions parlementaires, pavant ainsi la voie au déclenchement des élections qui auront vraisemblablement lieu en septembre. Dans ce contexte, les relations extérieures du Québec se déroulaient ce trimestre selon leurs orientations antérieures. On soulignera néanmoins la visite du Premier ministre québécois aux États-Unis et celle de la ministre de la Culture et des Communications en France.

### B — Les politiques économiques et commerciales

Le budget du ministre des Finances, déposé le 12 mai, comprenait notamment comme mesures supplémentaires de plafonnement des dépenses gouvernementales, une réduction additionnelle de 2 % des effectifs de tous les ministères et organismes gouvernementaux. Pour répondre à cette exigence, le ministère des Affaires internationales, des Communautés culturelles et de l'Immigration annonçait en juin l'élimination de 57 postes dans le secteur des Affaires internationales et de 6 postes dans le secteur de l'Immigration. De ces 57 postes, 17 proviennent du réseau des délégations à l'étranger puisque la délégation de Stockholm serait fermée et les effectifs diminués dans toutes les délégations sauf celles de Paris et Hong Kong<sup>1</sup>. Ces décisions n'entraient toutefois pas immédiatement en vigueur puisqu'un moratoire était appliqué en fin de trimestre.

Par ailleurs, en mai, le ministre des Affaires internationales, M. John Ciaccia, rendait publiques des données concernant les exportations québécoises de biens et de services pour les mois de janvier et février 1994<sup>2</sup>. On apprenait alors que les exportations québécoises ont maintenu un rythme de croissance accéléré grâce à une augmentation de \$5,4 milliards pour cette période. Les importations se sont pour leur part accrues de 4,48 %, ce qui laisse un solde commercial positif de \$547,5 millions, soit le triple de ce qui avait été enregistré en janvier et février 1993. Le ministre Ciaccia liait cette performance

1. *Le Soleil*, 23 juin 1994, cité par *L'Argus*, 23 juin 1994, p. A8.

2. Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 30 mai 1994 ; voir aussi Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 22 avril 1994 ; Maurice JANNARD, *La Presse*, 8 juin 1994, cité par *L'Argus*, 8 juin 1994, pp. A28-A29 ; *Le Devoir*, 23-24 avril 1994, p. B3.